

# La sécurité du travail en hauteur sur structures diverses



# **OBJECTIFS**

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention
- Intégrer la règlementation en vigueur
- Identifier, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler en hauteur sur structure diverse
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires
- Comprendre les fondamentaux du travail en hauteur (situations de travail et facteurs de chute, tirant d'air, Energie potentielle, force de choc)
  - Se sécuriser dans des situations diverses, notamment au sein d'une usine (machines, toitures, stockage)
  - Savoir installer des dispositifs d'ancrage provisoires ou utiliser ceux existant

#### GROUPE

6 personnes

#### PUBLIC

- Techniciens et donneurs d'ordres.
- Toute personne amenée à travailler en hauteur et nécessitant le port d'EPI contre les chutes de hauteur.

### **PRÉREQUIS**

- Étre reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

#### **TARIF**

• 1095 €HT (hors frais de déplacement)

# MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

# ÉVALUATION

- Théorie: par questionnaire (note > 60%).
- Pratique: validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

### DURÉE

1 jour (7h minimum)

#### **DELAI D'ACCES**

 Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

Le programme ci-dessous est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521.

Ce document préconise un Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans.

### DOC. REMIS

**PRATIQUE** 

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

# THÉORIE

#### Sensibilisation:

Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

# Réglementation:

Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les différentes Recommandations, les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur afin d'accéder, se déplacer et travailler en sécurité:

# Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :

Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

#### Harnais:

- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
- Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal (pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail).

# La protection collective contre les chutes de hauteur:

Définition de la protection collective, présentation des différents équipements (PIRL, échafaudages, nacelles, dispositifs de recueil...), différenciation avec la protection individuelle.

# Liaisons antichute:

- Choix, contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.
- Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.

#### La protection individuelle contre les chutes de hauteur:

Définition de la protection individuelle, présentation du harnais, des différentes liaisons et systèmes antichute et de leurs limites d'utilisation en fonction des situations de travail.

# Ancrages provisoires et/ou fixes:

- Choix, contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié et/ou mise en place d'un ancrage provisoire selon le lieu de travail et les précautions à prendre.

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques au site, par exemple: sécurisation des accès (échelle), présence d'ancrages à demeure, mise en application des procédures existantes dans l'entreprise (permis de travail en hauteur,...), etc.

# Les dispositifs d'ancrage:

Présentation des différents types d'ancrage (EN 795) fixes et temporaires et de leurs conditions d'utilisation.

**POSITIONNEMENT** 

Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.